

# Agent de protection rapprochée en sécurité privée

RNCP19346 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 4                   |
| Code(s) NSF             | 344                        |
| Formacode(s)            | 42812                      |
| Code(s) ROME            | K2503                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 21/12/2021                 |

## Certificateur(s)

UNIVERS PROTEC FORMATION · SIRET : 79905298000015

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

L'agent de protection rapprochée est communément appelé Garde du corps.

A la demande de personnes physiques ou morales, l'agent de protection rapprochée assure la protection physique ainsi que la protection des biens.

Son activité répond au besoin légitime de tout citoyen qui est susceptible d'être atteint dans son intégrité physique ou de subir toutes sortes de menaces, de par ses fonctions ou sa position sociale.

Du dignitaire politique, au riche industriel, en passant par les personnes publiques comme les acteurs de cinéma et les stars de la chanson, dans ce monde d'insécurité grandissante peuvent avoir recours au service d'un agent de protection rapprochée.

Ses champs de compétences sont les suivants :

- \_ Evaluation de la menace encourue.
- \_ Prise en compte et conception de la protection du client et de sa famille.
- \_ Mise en place des moyens technologiques et humains pour la sécurisation de sites propre au client.
- \_ Etude de sécurisation des déplacements.
- \_ Audits de sécurité, de prévention.
- \_ Prévention de l'espionnage industriel.

L'agent de protection n'étant astreint, au point de vue compétences, à aucune limite territoriale, il peut intervenir avec efficacité tant sur le plan national qu'international.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées sont :

- La protection d'une personne
- La préparation d'une mission
- L'évacuation d'un client
- La protection d'un site
- La gestion d'une équipe

## Blocs de compétences

### RNCP19346BC01 — Préparer la mission

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Les compétences évaluées sont les suivantes :

- Evaluer, établir et mettre en oeuvre un plan de protection en proposant des solutions adaptées au client et au milieu d'évolution de la mission ainsi que les conseils à lui apporter.
- Concevoir la protection d'un site pour un long terme ou court terme. Mettre en place un dispositif de sécurisation.

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

A l'aide d'une documentation fournie et d'un sujet rédigés en toute autonomie et en temps limité. Etablir et mettre en oeuvre le dossier de sécurisation d'un site.

Pour la VAE : Le candidat doit rédiger un dossier de preuves qui constitue un des éléments de la rencontre avec le jury. Le jury détermine l'étendue de la validation.

### RNCP19346BC02 — Sécuriser et prendre en compte tous les paramètres de la mission

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Les compétences évaluées sont les suivantes :

- Effectuer, dans un cadre réglementaire un contrôle de sécurité.
- Intervenir seul ou en équipe dans le cadre du secours à personne.

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

A partir d'une situation réelle ou reconstituée, épreuve pratique, en équipe et seul dans un temps limité et annoncé.

Pour la VAE : Le candidat doit rédiger un dossier de preuves qui constitue un des éléments de la rencontre avec le jury. Le jury détermine l'étendue de la validation.

### RNCP19346BC03 — Gérer en interne ou en externe une situation conflictuelle

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Les compétences évaluées sont les suivantes :

- Maîtriser une situation conflictuelle et proposer une remédiation.

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

A partir d'une situation réelle ou reconstituée, un scénario est proposé

Pour la VAE : Le candidat doit rédiger un dossier de preuves qui constitue un des éléments de la rencontre avec le jury. Le jury détermine l'étendue de la validation.

### RNCP19346BC04 — Communiquer en externe et en interne

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Les compétences évaluées sont les suivantes :

- Communiquer en externe et en interne

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- Rendre compte

Pour la VAE : Le candidat doit rédiger un dossier de preuves qui constitue un des éléments de la rencontre avec le jury. Le jury détermine l'étendue de la validation.

## Secteur d'activité et type d'emploi

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'agent de protection rapprochée a un champ d'action très large puisqu'il peut exercer auprès d'un client à titre privé ou être mandaté par un organisme d'état (ambassade, préfecture), une collectivité territoriale, un organisme public (assurance, banque), PME et grande entreprise (entreprise sensible, agence de sécurité), afin d'assurer la protection d'un de leur client ou collaborateur et ce partout sur le territoire national et international.

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de sécurité, Agent de protection rapprochée

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour exercer l'activité visée l'agent de protection rapprochée doit :

\_ Remplir les conditions nécessaires à l'obtention de la carte professionnelle des métiers de la sécurité conformément à la loi 83-629 du 12 juillet 1983. (Décret 2005-1122).

La loi du 18 mars 2003 et les décrets qui lui sont attachés (décrets des 06/09/05, 07/09/06 et 03/08/07), la carte professionnelle est délivrée par le CNAPS (conseil national des activités privées de sécurité) du lieu d'habitation sous les conditions suivantes :

\_ Avoir le casier judiciaire N°3 vierge

\_ Être titulaire d'une formation professionnelle reconnue.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                             |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)                                                                |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 700 €                                                                     |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)        |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 24 576                                                                      |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 48 %                                                                        |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 23 %                                                                        |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance                               |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Président du jury: 1 professionnel(le) (Employeur(se)) ayant l'expérience et ayant comme activité la protection.

Membre externe: 1 professionnel(le) employé(e) ayant, a minima, deux années d'exercice dans la protection

1 professionnel(le) employeur(se) ayant, a minima, deux années d'exercice dans la protection.

## Base légale

|                                            |            |
|--------------------------------------------|------------|
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b> | 21/12/2021 |
|--------------------------------------------|------------|

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RNCP11498

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://univers-protec.com>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19346/>

## Demande CPF — formations engagées

|                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés        | 48                |
| Montant total engagé        | 79 756 €          |
| Coût moyen par dossier      | 1 662 €           |
| Durée moyenne               | 117 h             |
| Période                     | 02/2020 – 01/2022 |
| France compétences          | 57 %              |
| France Travail              | 35 %              |
| Reste à charge titulaire    | 5 %               |
| Régions                     | 3 %               |
| Compte d'engagement citoyen | 0 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.